

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00470

Numéro SIREN : 511 230 252

Nom ou dénomination : THEOLEYRE ELECTRICITE

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013403

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/013403**
n° de gestion : **2009B00470**
n° SIREN : **511 230 252 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 06/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

THEOLEYRE ELECTRICITE - Société à responsabilité limitée
rue Centrale 42550 Usson-en-forez -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



727992

Désignation de l'entreprise SARL THEOLEYRE ELECTRICITE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise Rue Centrale										42550 USSON EN FOREZ	
SIRET 511230252000013											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12	
										Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	88 000	012		88 000			
			Autres *	014		016					
	Immobilitisations corporelles *			028	60 337	030	50 926	9 411			
	Immobilitisations financières * (1)			040	13 500	042		13 500			
	Total I (5)			044	161 837	048	50 926	110 911			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	35 533	052		35 533			
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	133 525	070		133 525			
			Autres* (3)	072	870	074		870			
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	30 320	086		30 320			
	Charges constatées d'avance *			092		094					
	Total II			096	200 248	098		200 248			
	Total général (I + II)			110	362 085	112	50 926	311 159			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				8 000			
	Ecart de réévaluation			124							
	Réserve légale			126				973			
	Réserves réglementées *			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				142 511			
	Report à nouveau			134							
	Résultat de l'exercice			136				63 350			
	Provisions réglementées			140							
Total I			142				214 833				
Provisions pour risques et charges			Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				9 793			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166				39 620			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)			172				46 912			
	Produits constatés d'avance			174							
Total III			176				96 325				
Total général (I + II + III)			180				311 159				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	5 131			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL THEOLEYRE ELECTRICITE**Néant ☐ ***A- RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2018

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214
			services *			217		218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	8 919
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	555 636
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	228 511
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	2 145
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	56 053
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 789)						244	3 685
	Rémunérations du personnel*						250	129 862
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	51 676
	Dotations aux amortissements*						254	7 120
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	780					
		Total des charges d'exploitation (II)					264	479 052
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	76 585
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)			294	401
Produits exceptionnels				(IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	12 834
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	63 350
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	63 350		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	14 167		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	68 296		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	68 296		372	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL THEOLEYRE ELECTRICITE						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	88 000	402		404		406	88 000				
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 209	442		444		446	7 209				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	51 754	462		464		466	51 754				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 374	472		474		476	1 374				
Immobilisations financières		480	14 184	482		484	684	486	13 500				
TOTAL		490	162 521	492		494	684	496	161 837				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 575	532	432	534		536	7 007				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	36 184	552	6 463	554		556	42 648				
	Autres immobilisations corporelles	560	1 047	562	225	564		566	1 272				
TOTAL		570	43 807	572	7 120	574		576	50 926				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591							
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	86 060
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	52 515
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : SARL THEOLEYRE ELECTRICITE										Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2018				et clos le : 31/12/2018				Durée en nombre de mois		12			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :								376		5			
Dont apprentis								657		1			
Dont handicapés								651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861		5			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108		546 717			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante								119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105		2 740			
TOTAL 1								106		549 457			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143					
Subventions d'exploitation reçues								113					
Variation positive des stocks								111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153					
TOTAL 2								144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats								121		245 887			
Variation négative des stocks								145		2 145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125		32 070			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150					
TOTAL 3								152		280 102			
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137		269 356	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)								117		269 356			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022		549 457		Effectifs au sens de la CVAE *		023		5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026					
Période de référence								024		0 1 / 0 1 / 2 0 1 8		160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8	
Date de cessation													

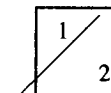
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

51123025200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

ADRESSE (voie)

Rue Centrale

CODE POSTAL

42550

VILLE

USSON EN FOREZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MELLE Nom patronymique ABEL Prénom(s) Marina
 Nom marital % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 400,00
 Naissance : Date 25/07/1979 N° Département 69 Commune LYON Pays France
 Adresse : N° Voie Pommiers
 Code Postal 42550 Commune APINAC Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique CHATAING Prénom(s) Didier
 Nom marital % de détention 45,0000 Nb de parts ou actions 450,00
 Naissance : Date 23/05/1979 N° Département 42 Commune SAINT-ETIENNE Pays France
 Adresse : N° Voie Pommiers
 Code Postal 42550 Commune APINAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

5 1 1 2 3 0 2 5 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

ADRESSE (voie)

Rue Centrale

CODE POSTAL

42550

VILLE

USSON EN FOREZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique CHATAING

Prénom(s)

Laurent

Nom marital

% de détention

15,0000

Nb de parts ou actions

150,00

Naissance :

Date

19/02/1951

N° Département

42

Commune

APINAC

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

Les Mas

Code Postal

42550

Commune

APINAC

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2019



☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET : 51123025200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

ADRESSE (voie) Rue Centrale

CODE POSTAL 42550

VILLE USSON EN FOREZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		1 333
CICE		7 888
TOTAL		9 221

Désignation de l'entreprise SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Numéro de siret 51123025200013

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Numéro de siret 51123025200013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	51123025200013	4321A
SARL THEOLEYRE ELECTRICITE Rue Centrale 42550 USSON EN FOREZ	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	68 296
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	30 176
Bénéfice soumis au taux normal à 33 1/3 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	68 296

N° 11084* 20

(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/18	et clos le	31/12/18	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL THEOLEYRE ELECTRICITE Rue Centrale 42550 USSON EN FOREZ			
SIRET 5 1 1 2 3 0 2 5 2 0 0 0 1 3		Mél : echataing@theoleyre.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	ELECTRICITE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *	Bénéfice imposable à 28 %	30 176	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		38 120			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	AGIRIS ISACOMPTA
---	-----------	--	------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CABINET BEAL USSON 40 Route Nationale - BP12 42550 USSON-EN-FOREZ			
Tél : 0477506768		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 05/04/19 Lieu : USSON EN FOREZ
			Qualité et nom du signataire : GERANT CHATAING DIDIER
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	111 042	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au		Variation	
	31/12/18	31/12/17	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	88 000,00	88 000,00		
20700000 Fonds Commercial	88 000,00	88 000,00		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	202,64	634,31	-431,67	-68
21540000 Materiel Industriel	7 209,46	7 209,46		
28150000 Amort Materiel Et Outillage	-7 006,82	-6 575,15	-431,67	-7
Autres immobilisations corporelles	9 208,41	15 896,34	-6 687,93	-42
21820000 Materiel De Transport	51 753,53	51 753,53		
21830000 Materiel De Bureau Et Materiel	674,17	674,17		
21840000 Mobilier	700,00	700,00		
28182000 Amort Materiel De Transport	-42 647,50	-36 184,29	-6 463,21	-18
28183000 Amort Mat Bureau Et Informatiq	-571,79	-347,07	-224,72	-65
28184000 Amort Mobilier	-700,00	-700,00		
Immobilisations financières (2)				
Prêts	12 500,00	12 500,00		
27430000 Prets Au Personnel	12 500,00	12 500,00		
Autres immobilisations financières	1 000,00	1 684,17	-684,17	-41
27550000 Cautionnements	1 000,00	1 684,17	-684,17	-41
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	110 911,05	118 714,82	-7 803,77	-7
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	35 532,50	37 677,45	-2 144,95	-6
31100000 Stock Matieres Premieres	35 532,50	37 677,45	-2 144,95	-6
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	133 525,42	80 140,57	53 384,85	67
Autres (3)	527,52	438,84	88,68	20
44566130 Tva Deductible Abs Encaissement	207,52	118,84	88,68	75
44586000 Tvas Sur Factures Non Parvenue	320,00	320,00		
Fournisseurs débiteurs	342,53			
Disponibilités	30 319,58	73 713,28	-43 393,70	-59
51210000 Credit Agricole	30 286,47	73 680,17	-43 393,70	-59
53100000 Caisse Siege Social	33,11	33,11		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	200 247,55	191 970,14	8 277,41	4
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	311 158,60	310 684,96	473,64	



BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	8 000,00	8 000,00		
10110000 Capital Souscrit	8 000,00	8 000,00		
Réserves				
Réserve légale	972,63	972,63		
10611000 Reserve Legale	972,63	972,63		
Autres réserves	142 510,88	124 646,70	17 864,18	14
10681000 Reserve Autres	142 510,88	124 646,70	17 864,18	14
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	63 349,63	57 864,18	5 485,45	9
SITUATION NETTE	214 833,14	191 483,51	23 349,63	12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	214 833,14	191 483,51	23 349,63	12
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	9 793,14	14 386,42	-4 593,28	-32
16431000 Emprunt N° 114578	9 793,14	14 386,42	-4 593,28	-32
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 115,72	-1 115,72	-100
45510000 C Courant Didier Chataing		1 115,72	-1 115,72	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 620,05	39 714,33	-94,28	
Dettes fiscales et sociales	46 878,27	44 796,43	2 081,84	5
42100000 Personnel - Remunerations Dues	8 282,68	7 704,67	578,01	8
43100000 Securite Sociale	3 100,00	11 155,00	-8 055,00	-72
43730000 Caisses Retraites Pro Btp	4 776,80	4 218,30	558,50	13
43731000 Groupama Mutuelle	460,80	328,32	132,48	40
43750000 Caisse Conges Payes	4 304,37	3 824,99	479,38	13
43860000 Org Sociaux Autres Charges A P	842,00	807,00	35,00	4
44400000 Etat - Impots Sur Les Benefice	1 946,00	267,00	1 679,00	629
44551100 Tva A Decaisser En France	2 695,00	5 306,00	-2 611,00	-49
44571140 Tva Collectee 5,50% Encaissement	8,62	84,62	-76,00	-90
44571160 Tva Collectee Encaissement 20%	18 397,65	8 716,55	9 681,10	111
44571170 Tva Collectee Encaissement 10%	2 064,35	2 383,98	-319,63	-13
Autres dettes	34,00		34,00	
46700000 Autres Comptes Debiteurs Ou Cr	34,00		34,00	
Produits constatés d'avance		19 188,55	-19 188,55	-100
48700000 Produits Constates D'avance		19 188,55	-19 188,55	-100
TOTAL DETTES	96 325,46	119 201,45	-22 875,99	-19
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	311 158,60	310 684,96	473,64	
(1) Dont à plus d'un an	5 131,00			
(1) Dont à moins d'un an	91 194,46			



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	546 717,38	100	499 276,85	100	47 440,53	10
70610000 Prestations Services 5.5%	1 525,00				1 525,00	
70630000 Prestations De Services A 7%			-2 594,90	-1	2 594,90	-100
70640000 Prestations De Services A 20%	345 551,94	63	314 991,20	63	30 560,74	10
70650000 Prestations De Services A 10%	194 609,44	36	186 880,55	37	7 728,89	4
70660000 Prestations De Services Autoli	5 031,00	1			5 031,00	
Montant net du chiffre d'affaires	546 717,38	100	499 276,85	100	47 440,53	10
Production stockée			-6 700,00	-1	6 700,00	-100
71341000 Variation Travaux En Cours			-6 700,00	-1	6 700,00	-100
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	8 918,58	2	19 773,89	4	-10 855,31	-55
78174000 Creances			4 370,92	1	-4 370,92	-100
79100000 Transferts De Charges D'explo	2 739,69	1	13 469,64	3	-10 729,95	-80
79100010 Transferts Charges Non Soumis	6 178,89	1	1 933,33		4 245,56	220
Autres produits	0,10		9,82		-9,72	-99
75800000 Produits Divers De Gestion Cou	0,10		9,82		-9,72	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	555 636,06	102	512 360,56	103	43 275,50	8
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	228 511,18	42	203 610,13	41	24 901,05	12
60110000 Achats Matieres Premieres	228 511,18	42	203 581,88	41	24 929,30	12
60222000 Achats Fournit Consommables			28,25		-28,25	-100
Variation de stocks	2 144,95		1 071,56		1 073,39	100
60310000 Variation Des Stocks De Matier	2 144,95		1 071,56		1 073,39	100
Autres achats et charges externes	56 053,02	10	60 241,44	12	-4 188,42	-7
60400000 Achats D'Etudes Et Prestations	3 371,74	1	1 418,43		1 953,31	138
60611000 Edf Gdf	852,65		921,13		-68,48	-7
60612000 Fournitures Non Stockables Eau	356,31		341,13		15,18	4
60614000 Carburant			4 475,09	1	-4 475,09	-100
60630000 Fournitures Petit Outillage	4 528,21	1	1 730,66		2 797,55	162
60631000 Vetements De Travail	1 277,00		618,00		659,00	107
60640000 Fournitures Administratives	1 421,38		378,22		1 043,16	276
60660000 Carburant	5 568,06	1			5 568,06	
61310000 Loyer Local St Bonnet	0,18		4 104,36	1	-4 104,18	-100
61320000 Loyer Usson Rue Centrale	6 397,65	1	6 299,28	1	98,37	2
61330000 Location Garage Pour Nacelle	210,00		210,00			
61553000 Entretien Materiel Roulant	6 461,23	1	14 569,80	3	-8 108,57	-56
61560000 Maintenance	147,49		215,00		-67,51	-31
61610000 Assurances	6 696,05	1	6 592,76	1	103,29	2
61620000 Assurance Licenciement	2 935,30	1	1 659,25		1 276,05	77
61801000 Frais De Formation	541,00		2 400,00		-1 859,00	-77
62260000 Honoraires Comptable	3 356,00	1	3 207,00	1	149,00	5
62270000 Frais D'actes Et De Contentieu	103,61		227,88		-124,27	-55
62310000 Publicite	265,00		615,00		-350,00	-57
62340000 Cadeaux A La Clientele	620,83				620,83	
62510000 Voyages Et Deplacements	5 352,92	1	5 073,48	1	279,44	6
62560000 Missions	2 387,03		2 116,97		270,06	13
62610000 Affranchissement	258,88		527,37		-268,49	-51
62620000 Telephone 0477506251	266,81		261,90		4,91	2
62630000 Orange Et Free Pour Tel Mobile	315,29		560,27		-244,98	-44
62650000 Free Ligne 04 77 506251	338,59		425,32		-86,73	-20
62660000 Free Ligne 04 77 502043	335,33		331,21		4,12	1
62670000 Abonnement Internet	430,08		430,08			
62710000 Frais Bancaires	478,40		401,85		76,55	19



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
62810000 Concours Divers (cotisations, Impôts, taxes et versements assimilés)	780,00		130,00		650,00	500
63180000 Cotisations Ccca Btp	3 684,52	1	3 463,66	1	220,86	6
63330000 Participation Des Employeurs A	393,43		356,21		37,22	10
63331000 Cotisations Apnab	1 255,29		1 154,48		100,81	9
63350000 Taxe Apprentissage	166,56		159,73		6,83	4
63511000 Cfe	842,00		807,00		35,00	4
63780000 Taxes Diverses	789,00		748,00		41,00	5
	238,24		238,24			
Salaires et traitements	129 861,90	24	113 777,88	23	16 084,02	14
64110000 Salaires, Appointements	121 726,50	22	107 216,88	21	14 509,62	14
64140000 Indemnités Repas	8 135,40	1	6 561,00	1	1 574,40	24
Charges sociales	51 676,00	9	47 855,82	10	3 820,18	8
64510000 Cotisations A L'urssaf	18 217,80	3	17 937,92	4	279,88	2
64530000 Cotisations Aux Caisses De Ret	10 654,34	2	10 053,68	2	600,66	6
64531000 Groupama Mutuelle	921,76		840,70		81,06	10
64540000 Cotisations Pole Emploi	4 663,30	1	4 458,48	1	204,82	5
64550000 Caisse Conges Payes	24 581,64	4	22 290,20	4	2 291,44	10
64750000 Medecine Du Travail, Pharmacie	525,16		613,84		-88,68	-14
64900000 Cice	-7 888,00	-1	-8 339,00	-2	451,00	-5
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	7 119,60	1	10 036,27	2	-2 916,67	-29
68112000 Dot Amort Immobilisations Corp	7 119,60	1	10 036,27	2	-2 916,67	-29
Autres charges	0,38		1 776,00		-1 775,62	-100
65400000 Pertes Sur Creances Irrecouvra			1 776,00		-1 776,00	-100
65800000 Charges Diverses De Gestion Co	0,38				0,38	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	479 051,55	88	441 832,76	88	37 218,79	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	76 584,51	14	70 527,80	14	6 056,71	9
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	400,88		657,62		-256,74	-39
66116000 Interets Des Emprunts	400,88		657,62		-256,74	-39
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	400,88		657,62		-256,74	-39
RÉSULTAT FINANCIER	-400,88		-657,62		256,74	-39
RÉSULTAT COURANT	76 183,63	14	69 870,18	14	6 313,45	9
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

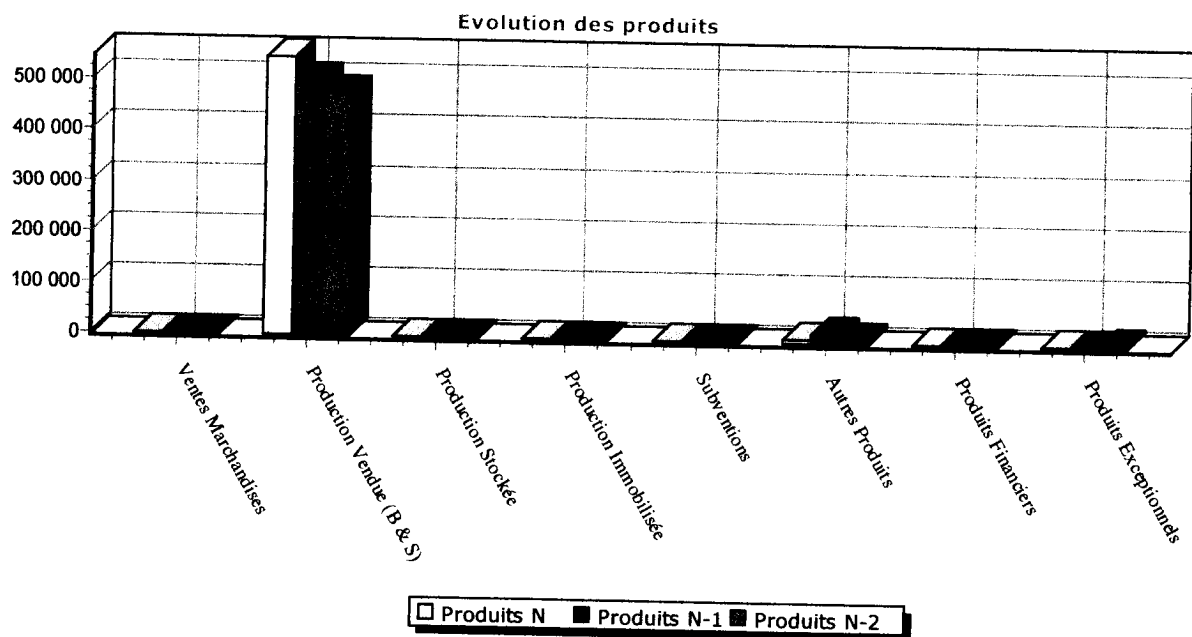
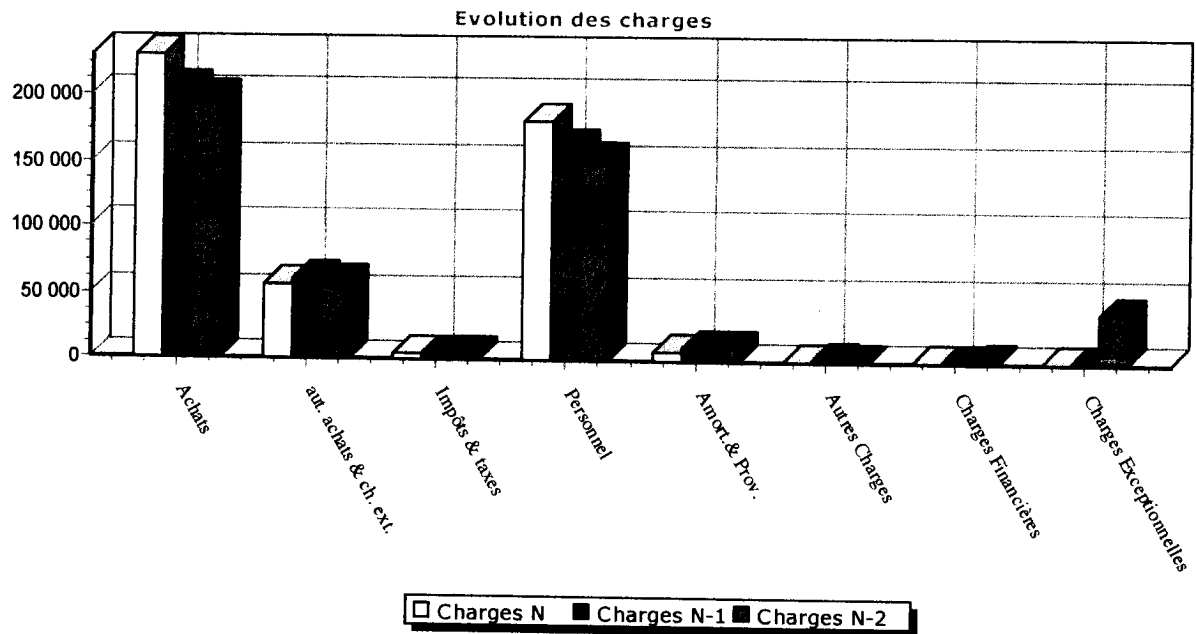
	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Impôt sur les bénéfices	12 834,00	2	12 006,00	2	828,00	7
69500000 Impôts Sur Les Bénéfices	14 167,00	3	12 273,00	2	1 894,00	15
69910000 Crédit Impôt Apprentissage	-1 333,00		-267,00		-1 066,00	399
TOTAL DES PRODUITS	555 636,06	102	512 360,56	103	43 275,50	8
TOTAL DES CHARGES	492 286,43	90	454 496,38	91	37 790,05	8
Bénéfice ou Perte	63 349,63	12	57 864,18	12	5 485,45	9



EVOLUTIONS CHARGES/PRODUITS

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018



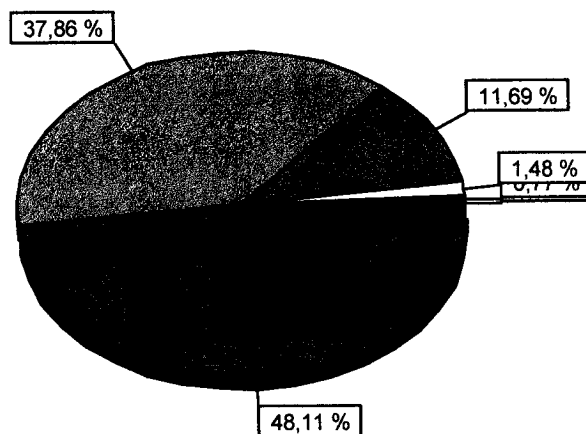
ANALYSE GRAPHIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

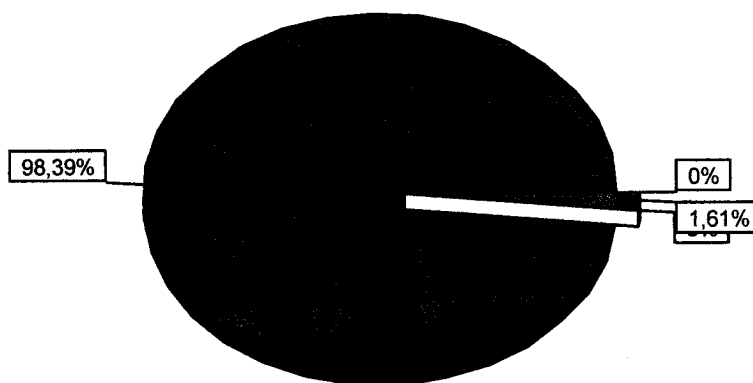
Répartition des charges sur exercice N

Charges except. 0
Autres charges 0,38
Charges financières 400,88
Impôts & taxes 3 684,52
Amort. & Prov. 7 119,6
Autres achats 56 053,02
Personnel 181 537,9
Achats march, mat.prem.& appros 230 656,13



Répartition des produits sur exercice N

Ventes marchandises 0
Production vendue (B & S) 546 717,38
Production stockée 0
Production immobilisée 0
Subventions 0
Autres (dont rep.s/prov) 8 918,68
Produits financiers 0
Produits except. 0



IMPRIMES FISCAUX

Recto verso



CABINET BEAL USSON

EXPERTISE COMPTABLE & CONSEILS

SARL THEOLEYRE ELECTRICITE

Rue Centrale

42550 USSON EN FOREZ

APE : 4321A

SIRET : 51123025200013

Exercice clos le : 31 décembre 2018



Nous accompagnons vos projets

40 ROUTE NATIONALE - BP12

42550 USSON-EN-FOREZ

Tél : 0477506768

Fax : 0477506430

E-mail : beal.usson@wanadoo.fr

Notre site : cabinetbeal.fr

Captif Calmes

THEOLEYRE ELECTRICITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 euros
Siège social : Rue Centrale 42550 USSON EN FOREZ

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE 30 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2018 à l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	63 349 €
Dividendes	0 €
Au compte "autres réserves"	63 349 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Comptes clos 31/12/2015 : 25 000€
Comptes clos au 31/12/2016 : 20 000€
Comptes clos au 31/12/2017 : 40 000€

Résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité

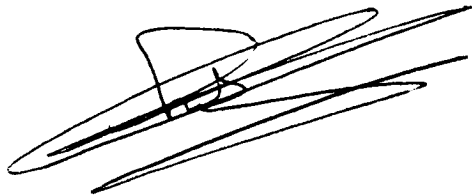
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Résolution adoptée à l'unanimité

La gérance

DIDIER CHATAING

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Chataing', written over a horizontal line.

Présents :

Didier CHATAING

Marina ABEL

Laurent CHATAING

Représentant 100 % des droits de vote.